

Blois, le jeudi 15 décembre 2022

Objet : Remobilisation du foncier agricole délaissé – invitation aux permanences communales

Madame, Monsieur,

La question des friches agricoles est un sujet complexe. S’y atteler peut prendre du temps et de l’énergie. Les causes qui mènent des parcelles agricoles à l’abandon peuvent être multiples et laissent parfois les équipes municipales sans solution. Face à ces espaces délaissés, le ressenti des populations et des touristes visitant notre destination peut s’en trouver affecté. S’attaquer à la question des friches agricoles est donc à la fois un enjeu alimentaire, touristique, paysager, environnemental et d’appropriation de l’identité du territoire.

Le Pays des Châteaux porte, à travers son Projet Alimentaire Territorial, une expérimentation sur la remobilisation du foncier agricole délaissé (cf. fiche de présentation ci-jointe). Cette opération est menée sur un périmètre touchant 25 communes de la Sologne Viticole et du Val de Loire, dont la vôtre. Ce projet s’appuie sur les compétences de la Safer du Centre, de la Chambre d’Agriculture du Loir-et-Cher et du CDPNE.

Dans ce cadre, la Safer du Centre a adressé le 24 octobre 2022 à chaque commune concernée un mail avec l’inventaire des **friches agricoles** sur son territoire, ainsi que la liste des biens présumés sans maître.

A ce jour, vous pouvez encore nous faire part de vos retours, questionnements et remarques. Votre contribution nous permettra d’aboutir à un inventaire précis et d’identifier les enjeux que pourrait avoir ce foncier, notamment dans le cadre de projets locaux (contact : Séverine Renoir 07 84 37 28 82 serenoir@saferducentre.fr).

Afin d’échanger avec vous sur ces premiers résultats et sur le devenir de ce foncier, des permanences vont être assurées, auxquelles sont conviés élus, porteurs de projets et partenaires éventuels.

Date	Lieu	Heure	Communes concernées
Lundi 30 janvier	Saint Dyé sur Loire Salle d’animation (Parking Ecole chemin du Flanc)	9 h	Saint-Laurent-Nouan
		10 h	Muides et Saint Dyé-s/-Loire
		11 h	Maslives
		11 h 30	Montlivault
Lundi 30 janvier	Huisseau sur Cosson Salle des fêtes « Foyer Familial » (253, route de Chambord)	14 h	Huisseau-s/-Cosson
		15 h	Tour-en-Sologne
		16 h	Mont-Près-Chambord
		16 h 30	Saint-Claude et Vineuil
Jeudi 2 février	Chailles Salle des fêtes - Espace CHAVIL (1, rue des Poussetières)	14 h	Chailles
		14 h 30	Candé-s/-Beuvron
		15 h 30	Les Montils et Seur
		16 h 30	Blois et Saint-Gervais

Date	Lieu	Heure	Communes concernées
Jeudi 9 février	Chaumont sur Loire Salle de la mairie (81, rue Maréchal de Lattre de Tassigny)	9 h	Rilly-s/-Loire
		9 h 30	Chaumont-s/-Loire
		10 h 00	Monthou-s/-Bièvre
		11 h 00	Sambin
Jeudi 9 février	Cour-Cheverny Salle de la mairie (1, place de la République)	14 h 00	Cellettes
		14 h 30	Chitenay
		15 h 00	Cormeray
		16 h 00	Cheverny
		16 h 30	Cour-Cheverny

Lors de ces permanences, vous aurez l'occasion de rencontrer Séverine Renoir, chargée d'études à la Safer du Centre, et Valérie Périn, chargée de mission Aménagement-Territoires à la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher.

Ces différents temps permettront aux élus, habitants et porteurs de projets, de faire remonter leurs idées, leurs souhaits et leurs projets pour ces friches. Ces projets, quel que soit leur état d'avancement, pourront être en lien avec l'agriculture, mais aussi avec l'attractivité de votre territoire (paysages, environnement, tourisme...).

En cas d'indisponibilité, merci de contacter Valérie PERIN (02 54 55 20 22 – 02 54 55 20 00 ou 06 35 54 24 77 – valerie.perin@loir-et-cher.chambagri.fr) afin de convenir d'un horaire correspondant à un autre secteur ou un autre moment.

Pour rappel, vous avez accès aux inventaires via ce lien <http://centre.vigifoncier.fr/vigifriche/>

A l'issue de ces permanences mettant en évidence enjeux et projets, le Pays des Châteaux lancera **fin février un Appel à Manifestation d'Intérêt**. L'objectif sera sur la période 2023-2024, de faire bénéficier 6 communes d'un accompagnement plus poussé pour les aider à s'attaquer à la remobilisation des friches agricoles : diagnostic, analyse de faisabilité des projets de mise en valeur de friches, contact des propriétaires...

Cette expérimentation a besoin d'une large participation des acteurs du terrain, pour mobiliser lors de ces permanences les personnes potentiellement intéressées (porteurs de projets éventuels...), qui pourraient occuper demain les friches agricoles d'aujourd'hui.

Souhaitant renforcer une agriculture vivante sur nos territoires, générant des paysages attractifs et une alimentation durable, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Cordialement



Christophe DEGRUELLE
Président du Pays des Châteaux